



## Description de la formation et de son contexte

- Le Module 3 s'adresse aux personnes au bénéfice d'une expérience comme formateur/trice d'adultes. En fin de formation, le/la participant-e est capable, dans son domaine spécifique, d'informer des adultes sur les possibilités de formation continue et de les soutenir dans leur processus d'apprentissage. Ce module vise en effet un développement de compétences à l'encadrement-conseil de vos participants ; nous construirons principalement ensemble une vue élargie de domaine de la formation en Suisse aujourd'hui dans laquelle vous pourrez situer votre domaine d'intervention, et nous travaillerons également les comportements de conseil.
- Ce certificat est une certification partielle pour l'obtention du Brevet fédéral de formateur/formatrice. Le Certificat FSEA (Module 1) est donc en principe requis pour suivre ce module.
- La FSEA<sup>1</sup> fixe les principes régissant les formations de formateurs du BFFA-Brevet fédéral de formateur/formatrice d'adultes offertes par les divers prestataires de formation ; pour ce module, la FSEA précise notamment que :
  - la durée de la formation doit être de 75 heures de formation, dont au minimum 22 heures de présence au cours et 53 heures de travail personnel. Valeur en crédits ECTS<sup>2</sup> : 2.5 crédits.
  - Évaluation des acquis :
    - Réflexion régulière sur son processus d'apprentissage.
    - Participation active à la formation en groupe (taux de présence: 80% au minimum).
    - Documentation et analyse d'un exemple concret d'entretien de conseil et élaboration d'un dossier sur les possibilités de formations initiales et continues dans son domaine spécifique.
- FormationS.ch offre un module de 24 heures de présence au cours (4 journées à 6x60 min), complétées par un temps de travail individuel évalué à quelque 60h.
- Les précisions sur les conditions de certification de FormationS.ch sont présentées dans le *Règlement de formation*.
- A l'issue du Module, FormationS.ch délivre le **Certificat modulaire** correspondant aux participants ayant rempli l'ensemble des exigences : attestation d'expérience, taux de présence, validations réussies.

## Critères internes de qualité

- Nouveau** : suite à une **analyse de besoin** menée avec les participants à nos formations, nous avons décidé d'offrir un module avec **un jour de plus**, ce qui allège fortement le travail à accomplir en dehors de la formation : vous pourrez ainsi, dans un **lieu bien équipé, réaliser l'essentiel de votre travail avec la synergie du groupe et l'encadrement** de vos formateurs. **L'agenda choisi facilite également la formalisation du dossier de validation.**
- FormationS.ch se consacre au développement durable des compétences. La formation de formateurs est un de ses axes prioritaires. A la nécessité pour les formateurs d'acquérir une qualification, les formateurs de FormationS.ch répondent par une politique de prix largement accessible.
- Selon un **principe de transparence**, l'organisation et la gestion de la session sont examinées avec les participants : ainsi cette formation est elle-même l'occasion d'examiner les paramètres de la formation des adultes.
- Nombre de participants** : fixé *a priori* en fonction de critères pédagogiques, il varie selon les modules. Nous préférons travailler avec de petits groupes. Pour ce module, nous souhaitons conserver un petit nombre de participants de manière à lui assurer une dimension forte d'échanges, de « séminaire » (**moins de 10 personnes**)

### Durée – Modalités – Prix

4 mercredis

Voir aussi

<b>Durée</b> : notre offre compte <b>à présent 5 journées</b> (voir ci-dessus) de 6h effectives de formation qui vous permettront d'y réaliser votre travail de validation. <b>Horaire</b> -type : 9h-17h (modulable) <b>Dates</b> : nous avons tenu compte des dates de vacances scolaires. Ce module est assuré par 2 intervenants ☉ Julio Fernandez ☉ François Jung <b>Lieu</b> : Lausanne <b>Prix-Option 1</b> : module seul 1'500.— <b>Prix-Option 2</b> : 1200— pour ce module en cas d'inscription simultanée aux modules 2+3+4+5 du brevet.	2010	ME
	Octobre	27
	Novembre	17
	Décembre	08
	2011	
	Janvier	19
	Février	02

Ce document est complété par les indications de la FSEA (accessibles sur le site formations.ch):

- ▣ *Descriptifs modulaires*
- ▣ *Profils de compétences*

ainsi que, dans la zone « s'inscrire » :

- ▣ *Règlement de formation*
- ▣ *Mon Profil dans la formation*
- ▣ *Bulletin d'inscription*

Indications complémentaires sur les cas d'absence ou d'échec à une validation : → [formations.ch/pub](http://formations.ch/pub)

<sup>1</sup> La FSEA : Fédération suisse pour la formation continue [cf. [www.alice.ch](http://www.alice.ch)] est l'organisme porteur du Brevet auprès de l'OFFT-Office fédéral de la formation et de la technologie.  
<sup>2</sup> European Credit Transfer System : créé en 1988 par la Commission européenne afin de favoriser la mobilité en facilitant la reconnaissance des études à l'étranger.